

Oze-Énergies : suivre les consommations pas à pas

L'outil de remontée de mesures et d'analyse des données de consommation d'énergie des sites résidentiels et tertiaires mis au point par ce bureau d'études complète les opérations de rénovation thermique.

Entreprise innovante soutenue par Oséo, Oze-Énergies se positionne comme une entreprise capable de gestion globale de la maîtrise des consommations d'énergie. Ce bureau d'études fluides de huit salariés (1 M€/an), basé à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne), près de Paris, opère quasi-exclusivement sur les grands parcs résidentiels ou tertiaires – généralement de plus de 5 000 m² – et traite essentiellement les consommations d'énergie des parties communes, ainsi que les consommations liées à l'ECS, si elle est produite par un système collectif.

Ingénieur, Gilles Nozière, directeur général, développe son activité sur deux piliers : l'audit énergétique et «l'accompagnement du client auprès de l'exploitant pour optimiser les réglages». Son action est rémunérée selon le pourcentage des économies réalisées par rapport à l'objectif posé dans l'étude. Sinon, il rembourse une partie de l'audit. «Un cas rare» pour ce praticien qui opère depuis trois ans.

La phase de l'audit énergétique est basée sur l'utilisation de capteurs et de transmetteurs loués pour le temps de la campagne de mesures – généralement plusieurs mois. L'équipement nommé TECICE, pour Télécontrôle instrumenté des consommations énergétiques, est installé après un réglage fonctionnel des équipements ; matériels et logiciels ont été développés avec l'Université de Paris-Dauphine. Les appareils adressent les données sur un ser-

veur exploité par Oze-Énergies. Le savoir-faire de l'entreprise repose essentiellement sur la gestion et l'exploitation de ce flux d'information.

Le second temps est celui du conseil et de la mise en application des conclusions de l'étude. Outre les réglages techniques, ces conseils peuvent aborder des sujets tels que la puissance souscrite du site, le contrat avec le gestionnaire du bien... «Pour optimiser les consommations, il est important de travailler avec le propriétaire», insiste Gilles Nozière. Au fil du suivi, ce prestataire est aussi en mesure de pointer les nouveaux gisements d'économies...

Pour se développer, Gilles Nozière cible les contrats de performance énergétiques. «Les difficultés de ces opérations sont le calage de la référence et la fixation des objectifs d'économies d'énergie. Souvent, les objectifs sont faibles et les résultats incertains ; notre démarche répond à ces questions. Et travailler avec le propriétaire permet de contrôler si l'exploitant assure correctement sa prestation.» Autre cheval de bataille commerciale : aider à l'exploitation des GTB. «Souvent, elles ne sont pas ou mal paramétrées. Pour l'exploitant, c'est un système parmi d'autres, et les consignes dérivent rapidement.» Enfin, le développement des annexes environnementales aux baux tertiaires ouvre des opportunités auprès des propriétaires : «Notre équipement technique permet de fournir des résultats.»

Transition écologique : les ministres sont cadrés

Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, a fait parvenir le 23 janvier à son gouvernement ses directives pour la transition écologique.

Les «lettres de cadrage pour la transition écologique en 2013» sont parvenues sur les bureaux de l'ensemble des ministères du Gouvernement. À chacun, il détaille les voies et les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien ce qui doit être, pour tous, le post-Grenelle de l'environnement. De la fiscalité verte, en passant par la rénovation thermique des logements, la valorisation de la biomasse, la réforme du droit des copropriétés ou le financement

de cette transition écologique – qui aura son livre blanc d'ici la fin du trimestre –, Jean-Marc Ayrault a défini les missions de chacun dans le cadre de la réalisation de la feuille de route diffusée en septembre à l'issue de la Conférence environnementale. Les ministres savent maintenant où ils vont, comment et quand ils y parviendront.

Nous invitons nos lecteurs à consulter ici, les lettres de chaque ministère.



EN BREF

L'Ademe et son antenne Île-de-France lancent un **4^{ème} appel à projets Réhabilitation Durable**. Il s'adresse à tous les maîtres d'ouvrage publics et privés et vise à soutenir des opérations réalistes qui constitueront à l'échelle régionale des références convaincantes (coûts maîtrisés, reproductibles dans des conditions économiques acceptables...). Les projets retenus recevront des aides aux investissements liés à l'enveloppe du bâtiment, aux équipements de chauffage, de climatisation/rafraîchissement, de ventilation, d'éclairage performant et de mise en œuvre d'une GTB (120 €/m², plafonnées à 400 000 €). La date limite de soumission des pré-candidatures est fixée au 25 février et au 12 avril pour la limite de soumission des candidatures définitives. Cahier des charges et dossiers de candidature disponibles sur www.ile-de-france.ademe.fr

Étudiants, laboratoires, entreprises ou collectivités territoriales, sont invités par l'**Ademe** à collaborer dans le cadre d'un partenariat de trois ans et de la préparation d'un doctorat aux activités de recherche de l'organisme public. Les projets de thèse soutenus porteront en particulier sur les thématiques analysant les trajectoires pour atteindre le facteur 4, les impacts sur la santé et l'environnement, les ressources et matières premières. Les sélections sont ouvertes jusqu'au 3 avril, 14h. Pour plus d'informations : www.ademe.fr/theses

En complément de la qualification Qualisol sur les systèmes solaires individuels, Qualit'EnR prépare un **Qualisol Collectif**.

Sur le marché du cycle de l'eau, le groupe **Wilo** rassemble l'ensemble de son offre sous l'entité Wilo Water Management. Il continue cependant de développer les deux marques Wilo et Salmsen en France, en Italie et en Espagne sur les marchés dits de distribution standard.

La Cour des comptes européenne a rapporté mi-janvier la piètre utilisation qui était faite des **fonds européens pour la réhabilitation des bâtiments publics**. Sur 24 projets contrôlés, 18 ne permettaient pas de déterminer les économies d'énergies réalisées. En outre, tous les projets inspectés manquent cruellement de rentabilité : en moyenne le retour sur investissement est estimé à 50 ans, voire jusqu'à 156 ans ! Pire, certains projets financés détournent l'objectif au profit de travaux d'embellissement. Au total, la politique de cohésion a financé à hauteur de 5 Mds€ entre 2007 et 2013 ces objectifs contraignant à la rénovation de 3 % de la superficie des édifices des administrations tous les ans.